



Région Europe

Association mondiale
des Guides et des
Eclaireuses

14^e Conférence européenne du Guidisme

EUROPE

**16 au 21 Août 2013
BERLIN, ALLEMAGNE**

Compte Rendu Des Decisions

INTRODUCTION

Ce document fait l'objet d'un compte-rendu comprenant le relevé de toutes les décisions qui ont été prises à la 14^e Conférence européenne du Guidisme et fait office de rapport procédural de la conférence. La 14e Conférence européenne du Guidisme a été organisée par les associations Ring Deutscher Pfadfinderinnenverbaene et Ring deutscher Pfadfinderverbände et a eu lieu à l'hôtel Andels, Berlin, Allemagne.

Ce document répertorie toutes les motions et amendements proposés qui ont été reçus avant la Conférence, ou au cours de la Conférence. Dans les amendements, les parties de texte soulignées sont les parties que l'amendement propose d'ajouter ; les parties barrées sont les parties que l'amendement propose de retirer.

31 Organisations membres titulaires et 3 Organisations membres associées étaient présentes à la Conférence européenne du Guidisme. Durant la première séance de travail, le nombre total de suffrages exprimables a été établi comme suit :

Vote des Membres associés et titulaires : 34 Majorité simple : 18 Majorité des deux tiers : 23	Vote des Membres titulaires : 31 Majorité simple: 16 Majorité des deux tiers: 21
--	--

Suite au départ d'un Membre titulaire, le nombre total de suffrages exprimables a été établi comme suit:

Vote des Membres associés et titulaires : 33 Majorité simple : 17 Majorité des deux tiers : 22	Vote des Membres titulaires : 30 Majorité simple: 16 Majorité des deux tiers: 20
--	--

Approbation des Règles de procédure

La 14ème Conférence Européenne du Guidisme a approuvé le règlement intérieur par acclamation.

Approbation des présidents de la conférence

La 14ème Conférence Européenne du Guidisme a approuvé par acclamation Barbara Calvi et Lara Tonna comme Présidentes de la Conférence.

Approbation du groupe de la procédure et des scrutatrices

La 14ème Conférence Européenne du Guidisme a approuvé par acclamation :

Le groupe de la procédure :

- Paula Viikari (Finlande)
- Annesofie Bjierre (Danemark)
- Fiona Lejosne (France)

Les scrutatrices de la conférence:

- Geanina Gurau (Roumanie)
- Olesya Shykova (Ukraine)
- Iva Urbankova (République Tchèque)

Approbation de l' of the Agenda

La 14ème Conférence Européenne du Guidisme a approuvé par acclamation le programme de la Conférence

Election du Comité européenne AMGE 2013 – 2016

Les personnes suivantes ont été élue membres du Comité Europe de l'AMGE pour une période de trois ans :

- Nina Fleck
- Corinna Hauri
- Amanda Medler
- Sharon O'Neill Liberi
- Eri Papadopolou
- Pascale Vandersmissen

Suite à une réunion à huis clos du Comité Europe, Corinna Hauri a été élue Présidente et Amanda Medler Vice-Présidente.

Approbation du rapport triennal de la Région Europe

Le document de conférence EGC05, le rapport triennal de la Région Europe 2010-2013 a été approuvé par acclamation.

Motions and Amendements

Motion : **Stratégie de développement des effectifs de la Région Europe
(M_EGC_01)**

**Document
de Conférence :** **CEG 09**

La Conférence

Approuve les objectifs et l'orientation de la stratégie de développement des effectifs de la Région Europe, telle que présentée dans le Document de Conférence CEG 09.

Engage le Comité Europe de l'AMGE à prendre les décisions stratégiques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement des effectifs de la Région Europe selon les ressources disponibles.

Engage le Comité Europe de l'AMGE à garantir que la Région Europe s'implique activement dans le processus de planification stratégique de l'AMGE (à finaliser et faire approuver par la Conférence mondiale en 2014) pour influer sur l'élaboration de la stratégie mondiale de l'AMGE, qui à la fois apporte son appui et bénéficie de la mise en œuvre des priorités régionales.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Slovénie**

Droit de vote : **Membres Titulaires et Associés**

Majorité requise : **Majorité simple**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
33	0	0
MOTION ADOPTEE		

Motion : **Rapport Financier (M_EGC_02)**
(TEL QU'AMENDE)

Document
de Conférence : **CEG 06**

La Conférence

Appréciant que le Comité, suite à la demande exprimée par les OM, ait produit des documents transparents et complets qui ont profondément amélioré le rapport financier de la Région auprès de la Conférence,

Reconnaissant les efforts du Comité pour rendre la gestion des finances de la Région Europe plus professionnelle,

Constatant que le rapport financier de la Région Europe 2008-2010 a été approuvé à l'Assemblée générale extraordinaire de la Région Europe en 2011, il lui est demandé d'approuver le rapport financier 2011-Avril 2013 détaillé dans le Document de Conférence CEG 06 et de noter qu'un rapport pour la totalité de la période 2011-2013 sera distribué avant le 1er juin 2014.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Portugal**

Droit de vote : **Membres Titulaires**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
30	0	0
MOTION ADOPTEE TELLE QU'AMENDEE		

Amendement : **Rapport Financier (A_EGC_02_01)**

**Document
de Conférence :** **CEG 06**

La Conférence

Appréciant que le Comité, suite à la demande exprimée par les OM, ait produit des documents transparents et complets qui ont profondément amélioré le rapport financier de la Région auprès de la Conférence,

Reconnaissant les efforts du Comité pour rendre la gestion des finances de la Région Europe plus professionnelle,

Constatant que le rapport financier de la Région Europe 2008-2010 a été approuvé à l'Assemblée générale extraordinaire de la Région Europe en 2011, il lui est demandé d'approuver le rapport financier 2011-Avril 2013 détaillé dans le Document de Conférence CEG 06 et de noter qu'un rapport pour la totalité de la période 2011-2013 sera distribué avant le 1er juin 2014.

Proposé Par : **Danemark**

Appuyé Par : **Irlande**

Droit de vote : **Membres Titulaires**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
30	0	0
AMENDEMENT ADOPTEE		

Motion : **Budget 2014 (M_EGC_03)**

Document
de Conférence : **CEG 10**

La Conférence

Constatant l'approbation du budget pour la période 2012-2014 lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Région Europe en 2011, et l'approche stratégique mise en avant dans la stratégie de développement des effectifs de la Région Europe dans le Document de Conférence CEG 09,

Approuve le budget révisé pour 2014 présenté dans le Document de Conférence CEG 10 qui propose une utilisation plus stratégique des réserves de la Région Europe.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Suède**

Droit de vote : **Membres Titulaires**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
30	0	0
MOTION ADOPTEE		

Motion : **Modification du nom de la contribution volontaire de la Région Europe (M_EGC_04)**

Document de Conférence : **CEG 12**

La Conférence

Considérant que les Organisations Membres européennes effectuent un paiement additionnel (autrefois dénommé "contribution volontaire") pour soutenir les activités supplémentaires de la Région Europe de l'AMGE,

Approuve que ce paiement à l'avenir soit dénommé "Contribution Europe". Ceci permet de clarifier le lien entre les engagements supplémentaires par rapport à des objectifs et résultats stratégiques spécifiques pour les Organisations membres dans la Région Europe et les coûts de mise en œuvre qui en résultent.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Hongrie**

Droit de vote : **Membres Titulaires et Associés**

Majorité requise : **Majorité simple**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
32	0	1
MOTION ADOPTEE		

Motion : **Contribution volontaire/Europe 2015-2017 (M_EGC_05)
(TELLE QU'AMENDEE)**

**Document
de Conférence :** **CEG 12**

La Conférence

Considérant

L'aperçu de la situation financière de la Région Europe de l'AMGE présentée dans le Document de Conférence CEG 10

La stratégie de développement des effectifs de la Région Europe proposée (Document de Conférence CEG 09)

Les défis auxquels sont confrontées les Organisations membres européennes en raison de la situation financière difficile d'un grand nombre de pays européens,

Approuve que la contribution volontaire/Europe soit maintenue aux taux convenus lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Région Europe sans augmentation reflétant l'inflation, et que les augmentations de coûts dus à l'inflation soient absorbés dans le budget 2015-2017 de la Région Europe de l'AMGE

Cependant, les OM souhaitant augmenter leur Contribution Europe conformément à l'inflation belge pour la période 2015-2017 (telle que calculée dans l'annexe 1 du document CEG 12) ont la possibilité de le faire. Lorsqu'on le leur demandera, elles pourront signaler leur intention au Bureau au début du triennat et recevront ensuite les factures correspondantes.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Norvège**

Droit de vote : **Membres Titulaires**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
30	0	0
MOTION ADOPTEE AS AMENDED		

Amendement : **Contribution volontaire/Europe 2015-2017 (A_EGC_05_01)**

Document de Conférence : **CEG 12**

La Conférence

Considérant

L'aperçu de la situation financière de la Région Europe de l'AMGE présentée dans le Document de Conférence CEG 10

La stratégie de développement des effectifs de la Région Europe proposée (Document de Conférence CEG 09)

Les défis auxquels sont confrontées les Organisations membres européennes en raison de la situation financière difficile d'un grand nombre de pays européens,

Approuve que la contribution volontaire/Europe soit maintenue aux taux convenus lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Région Europe sans augmentation reflétant l'inflation, et que les augmentations de coûts dus à l'inflation soient absorbés dans le budget 2015-2017 de la Région Europe de l'AMGE

Cependant, les OM souhaitant augmenter leur Contribution Europe conformément à l'inflation belge pour la période 2015-2017 (telle que calculée dans l'annexe 1 du document CEG 12) ont la possibilité de le faire. Lorsqu'on le leur demandera, elles pourront signaler leur intention au Bureau au début du triennat et recevront ensuite les factures correspondantes.

Proposé par : **Suisse**

Appuyé par : **Danemark**

Droit de vote : **Membres Titulaires**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	1	1
AMENDMENT ADOPTEE		

Motion : **Propositions financières 2015-2017 de la Région Europe AMGE (M_EGC_06)**

Document de Conférence : **CEG 10**

La Conférence,

Considérant :

L'aperçu de la situation financière de la Région Europe de l'AMGE présentée dans le Document de Conférence CEG 10

Approuve l'approche basée sur le projet dans l'élaboration du budget et la reconnaissance des projets et travaux non financés et financés, telle que présentée dans le Document de Conférence CEG 10

Approuve "dans son principe" le budget proposé pour 2015-2017 qui sera adopté de manière formelle lors de la Conférence mondiale en 2014.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Liechtenstein**

Droit de vote : **Membres Titulaires**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
30	0	0
MOTION ADOPTEE		

Motion : **Partenariat avec l'OMMS – Région Europe (M_EGC_07)**

**Document
de Conférence :** **CEGS5**

La Conférence

Considérant l'engagement continu de collaborer de manière positive et constructive avec l'OMMS de la Région Europe dans des domaines de préoccupations et d'intérêts communs, et prenant en compte les conclusions du processus d'évaluation qui s'est déroulé en 2012-13, ainsi que la proposition de futur partenariat entre la Région Europe de l'AMGE et la Région Europe de l'OMMS, il est recommandé de:

Accueillir favorablement la mise en place d'un protocole d'accord à long terme avec l'OMMS de la Région Europe ;

Avaliser les méthodes de travail dans le cadre du travail en partenariat (énoncées dans la section (6) du Document CEGS5) ;

Approuver les propositions de résultats communs proposés pour le prochain triennat (présentés en section (5) du Document CEGS5) qui seront atteints grâce à des projets spécifiques menés en partenariat ;

Participer, comme les OM/AC et les OSN/NSA l'estiment nécessaire, dans les projets, les événements et les activités, que les Régions offrent en partenariat ;

Noter les efforts fournis par les des Régions pour identifier les ressources financières et humaines adéquates, nécessaires pour mettre en œuvre les projets, les événements et les activités qui ont été approuvés.

Proposé Par : **Comité Europe AMGE**

Appuyé Par : **Irlande**

Droit de vote : **Membres Titulaires et Associés**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
32	0	1
MOTION ADOPTEE		

Motion : **Poursuivre le travail conjoint (M_EGC_08)**

La Conférence Européenne du Guidisme

Considérant

Que l'AMGE et l'OMMS sont des organisations frère et sœur, unies par un lien plus fort que celui de partenariat et ;

Que la collaboration historique de la Région Europe AMGE et de l'OMMS-Région Européenne est unique dans le monde, et ;

Que les recommandations de la 12^{ème} et 13^{ème} Conférence Européenne du Guidisme demandent l'affectation de ressources suffisantes – à la fois humaines et financières — au travail conjoint avec l'OMMS-Région Européenne, et ;

Que les deux organisations partagent l'objectif commun d'améliorer le monde par l'éducation des jeunes,

Demande

Au Comité Europe AMGE de continuer à trouver des moyens pratiques pour offrir, avec le Comité Européen du Scoutisme, un soutien régional conjoint aux OM et aux ONS dans leur région respective,

Au Comité Europe AMGE d'identifier tous les obstacles, financiers, institutionnels et autres, à l'exécution efficace du travail conjoint

Au Comité Europe AMGE d'éliminer les obstacles qui résident dans les compétences du comité

Au Comité Europe AMGE de rendre compte aux OM des obstacles qui subsistent bien avant la 15^{ème} Conférence Européenne du Guidisme

Proposé Par : **Belgique**

Appuyé Par : **Italie**

Droit de vote : **Membres Titulaires et Associés**

Majorité requise : **Majorité des deux tiers**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
16	7	10
MOTION PAS ADOPTEE		

Motion : ERASCOUP – Programme de mobilité européenne ouvert aux organisations membres de l'AMGE (M_EGC_09)

La Conférence Européenne du Guidisme :

Constate que les jeunes se déplacent de plus en plus en Europe et dans le monde dans le cadre de leurs études et ou de leur formation professionnelle et linguistique. L'immersion et l'adaptation dans le pays étranger prennent du temps et peuvent parfois être complexe. Cependant les jeunes expriment souvent le souhait de continuer leur engagement citoyen entre autre au sein des mouvements scouts et guides.

Constate qu'en réponse à cette réalité les associations et organisations membres favorisent depuis longtemps l'accueil et l'envoi des jeunes entre 17 et 25 ans qui étudient ou se forment à l'étranger (séjours de longue durée) sous les noms de projet « Erasmus Scout » (Les Scouts ASBL Belgique), « ErasmuScout » (AGESCI Italie) , « Scoutasmus » (MEGC Catalogne), « Scout Erasmus » (MSC Espagne), « Escout » (CNE Portugal), « Erascout » (SGDF France).

Est convaincue de la richesse de ces pratiques et de ces opportunités éducatives, qui permettent aux jeunes de mieux s'intégrer dans le pays d'accueil, de promouvoir leur employabilité et de favoriser une vision d'un monde plus pacifique et ouverte à la différence.

Est convaincue que cette opportunité permet aux jeunes adultes de ne pas interrompre leur vie scoute/guide et vivre localement la fraternité scoute et guide.

Remarque que les institutions européennes souhaitent aujourd'hui faciliter au maximum la mobilité et les échanges des jeunes, tant au niveau scolaire que professionnel, entre autre avec les programmes de financements pour la jeunesse et la mobilité ou les initiatives phare de l'Union Européenne comme « Jeunesse en Mouvement ».

La Conférence Européenne du Guidisme recommande à la Région Europe AMGE :

D'avoir un espace sur les sites europe.wagggsworld.org, europak où les jeunes intéressés peuvent trouver les Organisations Membres.

De favoriser et faire connaître cette dynamique au cours des évènements, et par les moyens de communication disponibles.

Se rapproche des institutions européennes pour promouvoir cette opportunité auprès des décideurs, au niveau Européen et national.

Proposé Par : France

Appuyé Par : Espagne

Droit de vote : Membres Titulaires et Associés

Majorité requise : Majorité simple

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
29	0	4
MOTION ADOPTEE		

Motion : La reconnaissance de la valeur du leadership renforcé par l'esprit d'équipe (M_EGC_10)

La Conférence Européenne du Guidisme :

Considérant et reconnaissant les encouragements exprimés lors des précédentes Conférences mondiales, pressant les Organisations membres et les Associations composantes à passer en revue leurs programmes jeunesse pour les adolescents et les jeunes adultes, dans le but de garantir qu'ils fournissent des opportunités de défis en leadership et en développement personnel à l'intérieur et à l'extérieur du guidisme ;

Réaffirmant le contenu et les valeurs exprimées par le leadership contribuant au développement des jeunes en leur permettant de réaliser pleinement leur potentiel physique, intellectuel, social et spirituel en tant qu'individus, citoyens responsables et membres de leurs communautés locale, nationale et internationale ;

Reconnaissant que le leadership est un processus par lequel les connaissances, les talents, les valeurs et les attitudes appropriées sont favorisés, les individus dotés d'autonomie et l'esprit d'apprentissage au sein de l'organisation promu et entretenu ;

Reconnaissant l'importance de trouver des pistes pour aider les Organisations Membres et leurs Associations composantes à promouvoir dans leurs programmes pour les jeunes des qualités de leadership chez les jeunes, dont ils auront besoin s'ils sont amenés à jouer un rôle actif et responsable dans nos sociétés modernes ;

Ayant foi en la valeur du travail en collaboration pour réaliser des buts communs, pour partager des connaissances et des talents, et surtout, pour respecter et compléter les talents de l'autre, en suivant le modèle éducatif de Baden Powell, qui avait instauré un système de patrouille ;

Reconnaissant la valeur du travail accompli pour développer le leadership, en particulier au travers du Programme de développement du leadership de l'AMGE (PDLA), qui reconnaît déjà la diversité des styles de leadership au travers d'un module spécifique 'Equipes dirigeantes'. Il existe également un programme d'apprentissages en ligne sur le leadership au sein d'équipes qui se focalise déjà sur cette question.

Considérant que la Région Europe de l'AMGE offre aux Organisations membres des moyens et des pistes pour promouvoir la diversité existante dans la Région et que le leadership –un concept en perpétuelle évolution, comme expliqué dans le PDLA- doit être complété avec l'esprit d'équipe, afin de mieux aborder cette diversité.

Considérant le haut niveau d'éducation des programmes de l'AMGE un PDLA rendu plus inclusif en englobant l'esprit d'équipe dans le leadership pourrait devenir un outil pédagogique mieux adapté aux ONSEG, qui sont obligées d'harmoniser les diverses contributions dans ce secteur.

Recommande que le Comité Europe de l'AMGE

Prenne en considération le concept de leadership social renforcé par l'esprit d'équipe dans tous les programmes dans lesquels on développe l'autonomie des jeunes et leur engagement

Faire le compte-rendu à la prochaine Conférence, des progrès réalisés par rapport au développement de ce concept étendu de leadership, sur l'engagement de la jeunesse dans les processus de prise de décision au sein de la Région et la manière de poursuivre ce processus.

MOTION RETIREE

Motion : **Développement de la dimension spirituelle dans la pluralité et la diversité – Collaboration de l'AMGE avec les forums et réseaux représentants les fois et les croyances, les plateformes travaillant au développement de la dimension spirituelle (M_EGC_11) (TELLE QU'AMENDEE)**

La Conférence Européenne du Guidisme

Reconnaissant que la dimension spirituelle est une des valeurs universelles les plus importantes de l'AMGE, comme l'affirme le document "Découvrir la spiritualité", s'appuyant sur la Promesse et la Loi, que Lord Robert Baden Powell donna aux guides et aux scouts comme règle de vie, ainsi que sur le principe que la spiritualité est fondamentale pour le développement des jeunes ;

Reconnaissant la nécessité d'introduire les différentes spiritualités dans le travail afin de réaliser les objectifs pour répondre à la diversité au sein de la Région Europe AMGE ;

Notant que de nombreuses organisations plurinationales, qu'elles soient confessionnelles ou non, travaillent ou ont travaillé sur la question du développement de la spiritualité ;

Réaffirmant l'importance de renforcer le développement de la dimension spirituelle dans la formation et l développement personnel des Guides et des Eclaireuses ;

Recommande vivement et demande que ;

pour l'éducation au développement spirituel, l'AMGE région Europe et son Comité impliquent de manière active les groupes et forums/plateformes travaillant sur les questions de foi, croyances et au développement de la dimension spirituelle.

soient élaborés, en collaboration entre l'AMGE Région Europe et l'ensemble de ces groupes et forums/plateformes, le contenu et l'animation de temps spirituels lors d'événements régionaux AMGE ou AMGE-OMMS (Roverway, Académies...), en lien avec les Organisations Membres chargées d'organiser ces rencontres.

une attention spéciale soit portée par l'AMGE Région Europe à la création d'opportunités d'échanges et d'apports sur toutes les formes de développement spirituel.

Proposé Par : **Italie**

Appuyé Par : **Slovénie**

Droit de vote : **Membres Titulaires et Associés**

Majorité requise : **Majorité simple**

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
14	9	10
MOTION PAS ADOPTEE		

Amendement : **Développement de la dimension spirituelle dans la pluralité et la diversité – Collaboration de l'AMGE avec les forums et réseaux représentants les fois et les croyances, les plateformes travaillant au développement de la dimension spirituelle (A_EGC_11_01)**

La Conférence Européenne du Guidisme

Reconnaissant que la dimension spirituelle est une des valeurs universelles les plus importantes de l'AMGE, comme l'affirme le document "Découvrir la spiritualité", s'appuyant sur la Promesse et la Loi, que Lord Robert Baden Powell donna aux guides et aux scouts comme règle de vie, ainsi que sur le principe que la spiritualité ~~la croyance dans un pouvoir supérieur sont est~~ fondamentales pour le développement des jeunes ;

Reconnaissant la nécessité d'introduire les différentes spiritualités dans le travail afin de réaliser les objectifs pour répondre à la diversité au sein de la Région Europe AMGE ;

~~Reconnaissant la valeur des efforts et du travail menés par la Conférence Internationale Catholique du Guidisme (CICG) pour offrir aux Organisations Membres de l'AMGE des opportunités de promotion et développement de l'éducation spirituelle ;~~

Notant que de nombreuses organisations plurinationales, qu'elles soient confessionnelles ou non, travaillent ou ont travaillé sur la question du développement de la spiritualité ;

Réaffirmant l'importance de renforcer le développement de la dimension spirituelle dans la formation et l'autonomisation développement personnel des Guides et des Eclaireuses ;

Recommande vivement et demande que

~~Parmi d'autres éventuels réseaux représentant d'autres fois et croyances, et les plateformes travaillant au développement de la dimension spirituelle, la CICG Région Europe soit un des partenaires-conseils reconnus par l'AMGE Région Europe et son Comité ;~~

~~l'AMGE Région Europe et son Comité commencent par impliquer CICG, avec qui une relation fermement établie existe déjà, et également d'autres éventuels réseaux représentant d'autres fois et croyances, et les plateformes travaillant au développement de la dimension spirituelle quand ils travaillent sur les questions d'éducation à la dimension spirituelle; pour le contenu et l'animation de temps spirituels lors de rencontres régionales de l'AMGE comme de l'AMGE et OMMS (Roverway, Académies, séminaires etc...) qui pourraient être alors menés de manière conjointe avec la CICS, les autres réseaux des différentes religions et confessions, et les plateformes travaillant au développement de la dimension spirituelle ainsi qu'en collaboration avec les Organisations Membres qui sont chargées d'organiser ces rencontres ;~~

~~pour l'éducation au développement spirituel, l'AMGE région Europe et son Comité impliquent de manière active les groupes et forums/plateformes travaillant sur les questions de foi, croyances et au développement de la dimension spirituelle.~~

soient élaborés, en collaboration entre l'AMGE Région Europe et l'ensemble de ces groupes et forums/plateformes, le contenu et l'animation de temps spirituels lors d'événements régionaux AMGE ou AMGE-OMMS (Roverway, Académies...), en lien avec les Organisations Membres chargées d'organiser ces rencontres

Une attention spéciale soit donnée afin de créer des opportunités d'échange et d'apport sur toute autre question d'intérêt commun.

une attention spéciale soit portée par l'AMGE Région Europe à la création d'opportunités d'échanges et d'apports sur toutes les formes de développement spirituel.

Proposé Par : France

Appuyé Par : Belgique

Droit de vote : Membres Titulaires et Associés

Majorité requise : Majorité simple

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
18	5	10
AMENDEMENT ADOpte		

Motion : Le financement des frais principaux des régions de l'AMGE (M_EGC_12)

La Conférence Européenne

Considérant que le rôle premier des régions de l'AMGE est de réaliser la stratégie de l'AMGE adoptée au niveau mondial en développant d'étroites relations avec les Organisations membres et en prenant en compte les opportunités et les besoins particuliers liés au contexte régional,

Notant que la Région Europe de l'AMGE a approuvé le fait d'élargir ses ressources par la contribution volontaire/Europe afin d'avoir davantage de fonds et d'offrir des services supplémentaires aux Organisations Membres en plus des fonctions premières de la Région,

Mandate le Comité Europe de l'AMGE pour qu'il demande au Conseil mondial

De clarifier à la prochaine Conférence mondiale le rôle premier des Régions de l'AMGE dans la réalisation de la stratégie globale,

D'adopter en collaboration avec les Comités régionaux le financement requis par l'AMGE pour les Régions afin qu'elles puissent remplir leur rôle premier,

De présenter de manière totalement transparente quel financement l'AMGE procure aux Régions et ce que ce financement couvre,

De considérer les différentes solutions pour couvrir entièrement les coûts fondamentaux actuels dans toutes les Régions de l'AMGE – ceci prenant effet dès le triennat 2015-2017 – sans que cela n'implique d'augmentation dans les contributions financières totales des Organisations Membres.

Proposé Par : Royaume Uni

Appuyé Par : Suisse

Droit de vote : Membres Titulaires et Associés

Majorité requise : Majorité simple

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
30	2	1
MOTION ADOPTEE		

Courtoisie 1

Proposé Par : La Région Europe AMGE

Appuyé Par : Danemark

La 14e Conférence Européenne du Guidisme exprime ses plus sincères remerciements à toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette conférence grâce aux sponsors, aux offres de services et de biens, aux marques de soutien moral et pratique, patronage et autre. Des remerciements tout particuliers sont adressés au Comité organisateur allemand et aux Associations, Bund der Pfadfinderinnen und Pfadfinder; Deutsche Pfadfinderschaft Sankt Georg; Pfadfinderinnenschaft Sankt Georg et Verband Christlicher Pfadfinderinnen und Pfadfinder.

Courtoisie 2

Proposé Par : Région Europe AMGE

Appuyé Par : Malte

La 14^e Conférence Européenne du Guidisme a reçu avec plaisir la participation d'invités ayant participé à la Conférence, y compris ceux issus d'Associations de Guides/Eclaireuses n'étant pas membres de la Région Europe AMGE.

Courtoisie 3

Proposé Par : Région Europe AMGE

Appuyé Par : Pologne

La 14^e Conférence Européenne du Guidisme remercie la Présidente et Vice-présidente de la Conférence, le Comité Europe AMGE 2010-2013, les différents orateurs, le Groupe de travail de la Conférence, l'équipe de procédure et les scrutatrices, toutes les personnes ayant contribué au bon fonctionnement des ateliers ainsi que les membres du personnel du Bureau Europe AMGE.